

**Analyse des politiques culturelles  
de la ville de Grenoble et de Grenoble  
Alpes Métropole avec consultation de  
ses acteurs et actrices  
professionnel.les  
de 2015 à 2025**



[contact@grenoblealpescollectif.fr](mailto:contact@grenoblealpescollectif.fr)

## Sommaire :

- *Introduction* **P2**
- *État des lieux* **P3 - P4**
- *Analyse des réponses* **P4 - P12**
- *Conclusion* **P13 -**
- *Les grandes lignes des politiques culturelles du GAC* **P14 - P16**

## INTRODUCTION

### Le Grenoble Alpes Collectif - GAC

Le Grenoble Alpes Collectif (GAC) réunit des habitant.es de Grenoble et de l'agglomération dans l'objectif de peser dans le débat public en vue des prochaines élections municipales en portant une liste citoyenne.

Dans un premier temps, notre objectif principal est de dresser un bilan des politiques mises en place au cours des dix dernières années à Grenoble et à l'échelle de la métropole, par thématique.

### Processus de consultation

Les bilans ont été élaborés grâce à un processus de concertation animé par Thomas Simon (membre du GAC), choisi pour son expertise en animation et sa position extérieure aux enjeux culturels locaux.

Plus de 80 acteurs et actrices culturels de l'agglomération grenobloise ont été invités à s'exprimer, avec un bon taux de participation : plus de la moitié ont répondu via un questionnaire ou en participant aux échanges. Une vingtaine d'entretiens individuels ont également été menés pour approfondir certains ressentis. Nous avons veillé à la diversité des profils (disciplines, secteurs, zones géographiques). Parmi les participants figuraient des artistes, des responsables de structures culturelles, des metteurs en scène, des administrateurs, des chargés de production et d'actions culturelles, ainsi qu'un journaliste et une enseignante. Ces échanges ont eu lieu sur une période de plus de deux mois.

Les échanges se sont principalement concentrés sur le domaine du **spectacle vivant**, sans aborder en profondeur les questions liées aux musées, bibliothèques, cinémas ou arts plastiques. Nous avons fait le choix de ne pas convier les élus et technicien·nes aux affaires culturelles afin de garantir une parole libre et non biaisée.

Bien que cette analyse des politiques culturelles ne prétende pas être exhaustive, elle repose sur un processus collectif qui, malgré ses imperfections et sa subjectivité, reflète une dynamique partagée. Elle témoigne de la richesse des points de vue et de la diversité des acteurs impliqués dans la concertation.

## **ETAT DES LIEUX**

### **Politique culturelle grenobloise**

Une des forces principales de la ville de Grenoble et sa métropole est sa vitalité associative et culturelle. L'agglomération grenobloise est un des territoires de France qui possède le plus de possibilités d'accès à la culture avec un nombre très importants de collectifs d'artistes, de structures culturelles et socioculturelles. Cependant, cet accès reste très inégal selon les quartiers.

### **Le dynamisme culturel de ce territoire contribue fortement à son attractivité.**

Malgré la baisse des ressources financières, Grenoble a fait le choix de maintenir le budget de la culture : 27 433 351 euros, soit 174 euros par habitant-e et, soit 10% du budget de la ville, majoritairement investi sur lieux municipaux et leurs salarié.es : le conservatoire, le musée de Grenoble, le musée Stendhal, les bibliothèques, le muséum et les 3 théâtres.

Au cours des dix dernières années, le premier mandat de la majorité s'est caractérisé par des choix culturels forts et marquants, témoignant d'une volonté affirmée de rupture avec les politiques des précédentes municipalités. Parmi ces décisions : la fermeture de bibliothèques de proximité, l'arrêt ou la réduction significative de certains financements comme celui des Musiciens du Louvre, ou encore la démission informelle de l'élue chargée de la culture. Dans le même temps, de nouvelles initiatives ont vu le jour, telles que la création de la Fête des Tuiles, le Street Art Festival, ou la gratuité du Cabaret Frappé, traduisant une volonté de repenser l'action culturelle municipale.

Nous reprenons ici les grandes lignes des politiques culturelles portées par la Ville :

- **Faire cité ensemble, Grenoble affirme son identité culturelle**

En juillet 2022, le conseil municipal avait adopté une délibération cadre définissant les orientations de la politique culturelle pour la période 2022-2026. La Ville a choisi de maintenir ses engagements malgré le contexte difficile dans lequel certains acteurs institutionnels ont opté pour le désengagement ou le recentrage. Les priorités fixées en juillet 2022, visant à favoriser la rencontre avec les arts, promouvoir un sentiment d'appartenance à Grenoble par l'accès aux cultures, encourager la transmission des savoirs, stimuler le débat citoyen, l'échange et l'engagement, ainsi que lutter contre les déterminismes, ont été réaffirmées. Une politique des publics différenciée a été mise en place pour garantir l'accès pour toutes et tous à la culture, avec une attention particulière portée aux publics en situation de précarité

- **Extension de la gratuité pour toujours plus d'accessibilité**

La gratuité des équipements culturels municipaux a été étendue, avec le Muséum, le musée Stendhal et la collection permanente du musée de Grenoble désormais

entièrement gratuits. La tarification solidaire du Conservatoire a été renforcée pour permettre une gratuité ciblée. De plus, le musée Stendhal a établi un Projet Scientifique et Culturel solide pour définir les objectifs et les priorités, et le musée de Grenoble s'apprête à en faire autant

- **Soutien aux acteurs culturels :**

Depuis 2020, la Ville a intensifié ses efforts pour accompagner le monde culturel, augmentant le budget alloué aux subventions de plus de 19% entre 2020 et 2024. Cette année, le budget dépassera les 3 millions d'euros, soit une nouvelle augmentation de 10%. Mais l'aide aux acteur.rices culturel.les va au-delà des subventions, avec notamment l'accès à des espaces municipaux et un soutien logistique et administratif. La Ville a aussi mis l'accent sur le renforcement du service public dans les quartiers populaires, par exemple avec la démarche "Bienvenue en Bibliothèque" prévoyant la rénovation de bibliothèques clés. Elle soutient également des lieux culturels emblématiques avec des subventions exceptionnelles. Des espaces de partage sur les transitions ont été créés, favorisant le dialogue entre la Ville et les acteur.rices culturel.les. De plus, depuis 2023 la Ville prend part au Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Café Culture" pour soutenir l'emploi artistique dans les lieux de proximité, visant à élargir l'accès aux cultures. La Ville souhaite poser un cadre volontariste et sécurisant aux acteur.rices culturel.les, en collaboration avec les financeurs publics.

## **Politique culturelle métropolitaine**

La Métropole ne dispose pas officiellement de la compétence en matière culturelle. Toutefois, elle organise divers événements et gère certains grands équipements culturels, relevant de ses attributions :

- Responsabilité des équipements métropolitains ([MC2](#), [CCN2](#) à Grenoble et [l'Hexagone](#) à Meylan)
- Lecture publique avec [la Numothèque](#)
- [Les 10 jours de la Culture](#) : environ 110 000€ de budget
- Soutien à des événements culturels via des subventions (dont les appels à projets)
- Mise en valeur du patrimoine métropolitain
- Coopération culturelle, pour un meilleur déploiement de l'offre culturelle sur le territoire et auprès de tous les publics
- Développement de la culture scientifique, avec notamment la construction d'un [centre de sciences, Cosmocité](#)

Au cours des dix dernières années, les principales évolutions ont été le passage des grands équipements culturels sous financement métropolitain, la création des "10 jours de la culture" et la construction de Cosmocité.

## **ANALYSE DES RÉPONSES**

### **Rapport à la politique culturelle**

Les conditions de précarité individuelle et collective vécues par beaucoup rendent difficile une lecture globale ou systémique des politiques culturelles. Les retours sont souvent ancrés dans des vécus personnels plutôt que dans une analyse collective. Un grand nombre d'acteurs expriment une difficulté à appréhender ce qu'est une politique culturelle. Ils se sentent souvent éloignés des codes, des outils et des connaissances nécessaires pour y prendre part, avec un sentiment d'illégitimité mais sont par ailleurs très intéressés. D'autres sont à la marge du champ culturel avec pour conséquence une perte d'attractivité du territoire, une inégalité d'accès à la professionnalisation et aux pratiques artistiques, un recul de l'émancipation individuel et des droits culturels.

### **Perception globale des politiques culturelles**

Les politiques culturelles de la Ville de Grenoble sont globalement perçues de manière positive par les acteurs culturels, sauf pour certains acteurs culturels marginalisés bien souvent issues des quartiers populaires. Les réflexions en toile de fond sur cette thématique se retrouveront dans les axes problématiques. Toutefois, un flou persiste quant à leur contenu exact : beaucoup s'interrogent sur ce qu'elles sont concrètement et comment elles se traduisent dans les faits.

### **Relations avec la Ville**

Une volonté de bien faire les choses est largement reconnue du côté des acteurs, mais elle est souvent perçue comme maladroite dans ses relations et ses actions. Globalement les élu·es sont jugé·es par les personnes interrogées comme ayant une méconnaissance des réalités du secteur culturel, ce qui nuit à la qualité du dialogue.

À l'inverse, les relations avec les technicien·nes sont majoritairement jugées fluides et constructives, avec un véritable travail d'accompagnement salué par les acteurs.

### **Dispositifs de financement**

Les appels à projets permanents font l'objet de nombreuses critiques, notamment en raison de leur logique fragmentée et de la pression qu'ils exercent sur les artistes, les collectifs et les associations.

### **La place de la Métropole**

Peu d'acteurs entretiennent des liens concrets avec la Métropole, en grande partie parce qu'elle ne détient pas de compétence culturelle propre et dispose de moyens limités dans ce domaine. Le budget métropolitain consacré à la culture reste ciblé sur certains équipements, notamment via une dotation importante à la MC2.

**Les entretiens et groupes de parole ont fait émerger un ensemble de sujets étroitement liés les uns aux autres, avec des points d'accord souvent retrouvés.**

**Nous les avons organisés ci dessous en quatre grandes catégories :**

- 1. Les éléments positifs à préserver**
- 2. Les fragilités systémiques du secteur**
- 3. Les axes problématiques**
- 4. Les pistes d'amélioration proposées par les participant·es.**

### ***1 - Les éléments positifs à préserver***

#### **Soutien financier stable et adapté**

- Le budget alloué à la culture par la Ville est **stable et non en diminution**, ce qui est perçu comme un signal fort et très rare actuellement.
- Les **subventions peuvent être versées en amont des projets**, un atout crucial pour la trésorerie des petites structures.
- La **mise en place de dispositifs clairs** pour les demandes de subvention facilite les démarches des porteurs de projets.
- Le **dispositif 1A** permet une répartition large des financements sur de nombreux projets.
- La Ville propose également un **soutien triennal** à certaines structures ou artistes, bien que ce dispositif reste encore trop limité en nombre.

#### **Relations de travail et accompagnement**

- Les relations avec les **technicien·nes de la Direction des Affaires Culturelles (DAC)** sont jugées saines, collaboratives et professionnelles.
- Une **présence active sur le terrain** des technicien·nes et des élu·es est soulignée, ainsi qu'une **écoute attentive**, ce qui marque une nette amélioration par rapport aux mandats précédents.
- Les **échanges sont aujourd'hui perçus comme plus ouverts, transparents et respectueux**, avec un climat de **confiance accrue** et une posture moins condescendante des autres interlocuteurs institutionnels.

## **Soutien à la création artistique**

- Le dispositif des **artistes associés au Théâtre municipal** permet à des artistes de **travailler et créer dans de bonnes conditions**.
- La **dissociation entre les lieux et les équipes artistiques** (ex : Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas, Théâtre de Poche) favorise une gestion plus ouverte des équipements culturels.

## **Infrastructures et programmation**

- La Ville et la métropole disposent d'un **grand nombre de salles culturelles**, en particulier des théâtres, qui permettent une diffusion régulière.
- Une **attention particulière est portée à la parité F/H**, tant dans les programmations que dans les nominations à la direction des structures labellisées.

## **Évolution des regards et des priorités**

- Certaines disciplines naguère marginalisées, comme les **arts de la rue**, sont aujourd'hui davantage reconnues et soutenues..
- Le sentiment partagé est que **la culture n'est pas reléguée au second plan** par la municipalité actuelle, ce qui tranche avec les pratiques des anciennes mandatures (Destot, Carignon).

## **2 - Les fragilités systémiques du secteur**

### **Précarité et conditions de travail dans les métiers de la culture**

- Le secteur culturel est marqué par une **grande précarité des métiers**, avec des **salaires très bas** et des **conditions de travail dégradées**.
- Il devient **quasi impossible de respecter les 35 heures**, tant la charge de travail est importante.
- Les équipes sont en **sous-effectif**, et les **directions peinent à recruter**, faute de moyens.
- Cette **surcharge de travail** est aggravée par le besoin constant de répondre à des appels à projets ou à des dossiers, sans les ressources suffisantes pour embaucher.

### **Baisse des financements et désengagement des institutions**

- Une **forte baisse des aides à la création** de la part de l'État, mais aussi de l'offre de **résidences et coproductions**, fragilise la chaîne de production artistique.

- La **région** a également opéré une **réduction drastique de ses financements**.
- Les **lieux culturels disposent de moins en moins de moyens**, ce qui impacte directement les artistes et compagnies.
- L'**arrêt des contrats aidés** ou la fin de certains dispositifs comme le **Pass Culture** ont un impact négatif fort, notamment pour les plus petites structures.

#### **Obstacles à la diffusion artistique**

- Beaucoup d'artistes ont **du mal à sortir de la cuvette grenobloise**, freinés par des moyens limités.
- Les **frais de déplacement** deviennent parfois **plus élevés que les cachets eux-mêmes**, limitant la mobilité.
- On constate une **multiplication des projets** mais paradoxalement, il y a **moins de place pour la programmation**, avec une baisse des événements et des financements associés.

#### **Pression administrative et gestion inefficace des projets**

- La **complexité administrative** liée aux appels à projets chronophages et au montage de dossiers fragilise le temps consacré à la création.
- Le **modèle de gestion par projet** est vécu comme un facteur d'essoufflement du secteur, surtout en l'absence de moyens structurels.

#### **Hausse des charges et contraintes économiques**

- L'augmentation des **charges fixes** (énergie, loyers, salaires, etc.) rend encore plus difficile la viabilité des structures culturelles.
- Cette réalité économique accentue la **précarisation et l'appauvrissement du secteur**.

#### **Censure, contrôle et dépolitisation**

- Un sentiment croissant de **censure** émerge : les financeurs et collectivités orientent de plus en plus les contenus artistiques et la programmation.
- Cette tendance est perçue comme une volonté de **dépolitiser la culture**, ou de la **réorienter idéologiquement** : subventions allouées à des événements massifs controversés, ou à des créations aux discours révisionnistes.

- Une **instrumentalisation croissante des activités culturelles**, notamment issues des quartiers populaires, est dénoncée : **municipalisation, contrôle des récits, réduction des marges d’émancipation artistique et politique.**

### **3 – Les axes problématiques des politiques locales**

#### **Gouvernance et concertation**

- **Manque de co-construction réelle** avec les acteurs culturels sur des décisions impactantes (baisse de financements, arrêt de projets, création de nouveaux dispositifs, futur lieu métropolitain sur la danse hip hop : le marche pied, Théâtre Prémol, etc).
- **Relations parfois difficiles avec le DAC** (Directeur des Affaires Culturelles), perçue comme peu à l’écoute, ce qui fragilise les relations avec la Ville.
- **Peu de coordination entre la Ville et la Métropole**, entraînant un manque de complémentarité et de cohérence des politiques culturelles.
- **Comité d’avis opaque** sur l’attribution des aides : absence de transparence, sentiment que les décisions sont déjà prises à l’avance.
- **Sentiment de municipalisation forcée** : les collectivités prennent des décisions sans concertation et deviennent elles-mêmes programmatrices, en court-circuitant les professionnels du secteur.
- **L’éducation populaire est désormais quasi absente** des politiques culturelles : ville et métropole.

*“ La ville pratique toujours une municipalisation à marche forcée qui est tout à fait préjudiciable au projet de développement et de renforcement de la démocratie que sont censées (du moins de mon point de vue) les politiques culturelles ” (citation d’un participant)*

#### **Financements et inégalités d’accès**

- **Multiplication des appels à projets** (Ville et Métropole), perçus comme contraignants et inadaptés : les compagnies adaptent leurs projets au cadre imposé, parfois au détriment de leur identité artistique.
- **Financement majoritairement par projet et non au fonctionnement**, ce qui ne permet pas une stabilité des structures.
- **Suppressions brutales de subventions** sans concertation pour certains acteurs.

- **Exigences écologiques** imposées dans certains dispositifs qui semblent parfois **déconnectées des réalités du terrain**.
- **Disparités importantes dans les financements** selon les disciplines ou les secteurs.
- **Peu de soutien aux projets socioculturels** (Solexine, Papothèque, MJC...), pourtant essentiels pour les publics les plus précaires et une culture de proximité.
- **Très peu de financements pour les acteurs des cultures Hip Hop**, sauf s'ils adoptent des formes contemporaines. Impossibilité pour les acteurs hip hop de rentrer dans plusieurs dispositifs alors que leurs activités sont aussi nombreuses que les autres pratiques (événements, formation, résidence, accompagnement).
- **Instrumentalisation ou récupération de projets** issus des quartiers populaires, sans reconnaissance artistique ou soutien structurel.
- Les structures issues des quartiers sont **souvent financées via les politiques de la ville ou jeunesse**, et non au titre de la politique culturelle, ce qui soulève des questions de **discrimination et de racisme systémique**.

“ Les appels à projets imposent un cadre trop restreint. Les compagnies proposent donc des projets dans ces cadres même si ça sort de ce qu'ils défendent et savent faire ” (*citation d'un participant*).

### **Métiers, lieux et conditions de travail**

- **Manque de lieux structurants** pour les arts du cirque, les arts dans l'espace public, et les cultures hip hop.
- **Manque de lieux de stockage**, de travail ou de résidence artistique accessibles.
- **La mise en place de lieux privés par les collectivités** : Minimistan, Austra Rock, multiplex de cinémas, etc., se fait souvent au détriment de lieux associatifs ou publics : Mon Ciné, la Bobine, etc.
- **Manque de soutien ou d'accompagnement** des artistes locaux de certains lieux pourtant financés pour cela (ex : Belle Électrique, MC2, CCN). À nuancer, le bilan pointe aussi une amélioration pour certaines structures (Belle Electrique).
- **Sentiment de mépris des métiers culturels intermédiaires** (direction artistique, médiation, technique) : les collectivités s'adressent directement aux artistes sans valoriser l'expertise des professionnels ancrés dans les territoires.

## Diversité, équité et droits culturels

- **Manque de prise en compte de la parité et de la diversité** dans les choix de financements de la métropole : exemple cité d'un festival 100 % masculin.
- **Politiques culturelles pensées avant tout sous l'angle de la "démocratisation culturelle"** (accès pour tous), au détriment d'une approche fondée sur les **droits culturels, la démocratie culturelle** et l'égalité des expressions.
- **Manque de reconnaissance de certaines disciplines**, notamment les cultures hip hop et **absence de réseaux fédérateurs** pour structurer les pratiques artistiques issues des quartiers.
- **Contrôle accru des expressions artistiques dans les quartiers populaires**, avec un appauvrissement des projets, des professionnel·les, et une atteinte à la transmission culturelle.

### *4 - Les pistes d'amélioration proposées par les participant·es.*

#### Concertation et participation des acteurs et actrices culturels

- Besoin de **temps de co-construction des politiques culturelles plus réguliers et adaptés** avec les acteurs culturels. Actuellement, les petits-déjeuners culturels sont perçus comme trop descendants, peu propices à un véritable échange.
- Les décisions importantes (arrêt de financements, création ou suppression de projets, relocalisations...) manquent de **transparence** et d'**implication des acteurs concernés**.
- Les artistes souhaitent être **associés en amont aux réflexions** sur les politiques culturelles structurantes : création de bibliothèque, relocalisation d'acteurs, arrêt de certains financements, centre Hip Hop, etc.
- Il existe un **déséquilibre entre la volonté municipale d'occuper l'espace public** avec des projets culturels, et le **manque de concertation avec les acteurs de terrain** pour co-construire ces actions.
- **Intégrer les acteurs culturels des quartiers populaires** dans les politiques culturelles de droit commun et arrêter de les reléguer dans des dispositifs à la marge.

#### Financements et dispositifs à améliorer

- Le **dispositif 1A**, limité à 1500€, est jugé insuffisant, notamment en comparaison avec l'ancien **dispositif 7** (entre 2000 et 5000€), qui offrait un véritable levier pour les projets.
- **Peu d'aides au fonctionnement** rendent difficile la pérennisation des structures et la projection à moyen ou long terme.
- **Manque de soutien pour les réseaux d'acteurs** comme Tempo, Rézo Lab, et pour les acteurs des cultures Hip Hop et valorisation des politiques culturelles autour de la danse et du dessin / aux musiques actuelles
- La **gratuité systématique des événements organisés par la Ville** pose problème : elle peut créer une forme de **concurrence déloyale** vis-à-vis des artistes et structures qui, eux, doivent faire payer leurs propositions pour survivre économiquement.
- **Clarifier les dispositifs** d'aide en fonction des statuts des artistes (amateurs, semi-professionnels, professionnels).

#### Accès aux lieux et soutien à la création

- **Manque d'espaces de travail**, de **bureaux disponibles** ou de lieux en **co-working** pour les artistes et compagnies. Besoin de **lieux de résidence plus accessibles**, adaptés aux réalités des artistes locaux.
- Soutien souhaité au **Parc des Arts**, projet jugé structurant pour le territoire.
- Envie de **revaloriser les projets initiés en début de mandat**, comme une politique culturelle de la nuit.

#### Vision et cohérence des politiques culturelles

- La **Charte de transitions** a été bien accueillie dans son intention, mais elle souffre d'un **manque de moyens, de clarté dans sa finalité et son utilité concrète**.
- Les politiques culturelles actuelles semblent **centrées sur l'accès à la culture** (démocratisation culturelle), au détriment d'une vision plus large incluant les **droits culturels, de la démocratie culturelle et la diversité des expressions artistiques**.
- Le manque d'**exigence artistique** dans certains événements municipaux est pointé, avec un risque d'**affaiblissement de la reconnaissance du travail artistique**.

## **Conclusion**

Les acteur·rices du milieu culturel grenoblois et métropolitain se sentent globalement très concerné·es par les orientations des politiques culturelles portées par la municipalité et la métropole.

Ils et elles expriment une volonté forte d'y être davantage associé·es, de manière plus structurée et transparente, afin de contribuer activement à leur construction, leur mise en œuvre et leur évaluation.

Ce bilan des politiques culturelles à Grenoble présente un double visage, d'un côté, une volonté politique affichée de maintenir la culture comme une priorité municipale avec un soutien financier stable, des relations saines avec les technicien·nes, et une attention croissante à l'égalité et à la visibilité de disciplines autrefois marginalisées.

De l'autre, de nombreuses fragilités subsistent : manque de concertation, dispositifs perçus comme normatifs, précarisation des professionnel·les, et inégalités d'accès structurelles, notamment pour les acteurs issus des quartiers populaires ou de certaines disciplines.

Pour construire une politique culturelle plus juste, cohérente et durable, plusieurs axes pourraient être renforcés : un dialogue ouvert et régulier avec les acteur·rices, une co-construction réelle des dispositifs, un meilleur équilibre entre accès à la culture et soutien aux droits culturels et une reconnaissance élargie de la diversité des pratiques, des parcours et des territoires.

**Quelques structures ayant participé à ce bilan culturel** : La Belle Electrique, Comptoir des arts, Retour de Scène, Mix'Arts, Hexagone de Meylan, La Source, la Batukavi, Cie Institut, Collectif C Nous - Centre ressources Hip Hop Culture & Droit, Cie la Guetteuse, Méliès, Prunier Sauvage, Vitanim, Cie Sale Gamine, Solexine, VRAAC, Cie KOMOK, CIMN Festival Détours de Babel - Théâtre Ste Marie d'en Bas, Cie Tout en vrac, Centre des Arts du Récit, Arcane, L'Oreille en Friche, etc. et des artistes, des acteurs culturels divers.

*“Toutes les politiques fondées sur l'offre culturelle conduisent à un entre soi qui éloigne de toute évidence les milieux populaires des pratiques culturelles et artistiques réservées à ceux d'au-dessus”. (citation d'un participant).*

## **Les grandes lignes des politiques culturelles du GAC**

### **La culture doit être un vecteur d'émancipation et non un outil de contrôle.**

Nous nous engageons à libérer la culture des logiques de contrôle institutionnel et à lui redonner sa place centrale dans la vie citoyenne. Trop souvent réduites à des instruments de gestion sociale et d'intégration, les initiatives culturelles, notamment dans les quartiers populaires, doivent s'affranchir des politiques de la commune.

### **Une culture émancipatrice et autonome**

Pour y parvenir, nous proposons de sortir au maximum de la municipalisation des pratiques artistiques et de l'usage des appels à projets. Ces dispositifs limitent la créativité des acteurs culturels en les rendant dépendants de financements publics soumis à des orientations politiques arbitraires. À la place, nous mettrons en place des dispositifs d'accompagnement pérenne pour les équipes artistiques et les structures, garantissant un financement stable et des ressources suffisantes pour encourager l'émergence de projets autonomes.

### **Les initiatives culturelles doivent venir des acteurs locaux et non des institutions**

#### **Grenoble est une ville extrêmement riche en acteurs culturels et socio-culturels très divers.**

Nous croyons que les initiatives culturelles doivent être impulsées par les acteurs locaux et les dynamiques des populations, plutôt que par une collectivité qui les instrumentalise. En lieu et place de la Fête des tuiles, d'émergence, nous souhaitons financer un réseau d'événements de proximité, favorisant l'ancrage culturel dans les quartiers et les espaces publics. Ces événements incluront des festivals locaux, des spectacles de rue et des fêtes de quartier, en concertation avec les habitants et les structures.

### **Une politique inclusive, respectueuse et durable**

Les politiques culturelles locales devront intégrer les **droits culturels**, garantissant un accès équitable à la création et à la participation artistique pour toutes et tous. Elles prendront en compte les principes d'inclusivité, d'égalité de genre, de transition écologique, de respect des travailleurs et travailleuses du secteur et elles sortiront du racisme structurel parfois présent dans ces secteurs d'activités. Pour ancrer ces engagements dans la durée, nous favoriserons la mise en place du 1 % culture, notamment pour l'art vivant et les artistes locaux, permettant d'ancrer ces engagements dans la durée.

### **L'accès à la culture pour tous, dès le plus jeune âge**

L'accès à la culture dès le plus jeune âge sera une priorité. De la maternelle à la primaire, chaque établissement scolaire offrira à chaque enfant, chaque trimestre, une représentation culturelle et/ou une visite de musée. Nous renforcerons également le rôle des structures socioculturelles, des espaces clés pour rendre la culture accessible aux jeunes et aux personnes les plus éloignées des lieux culturels. Nous soutiendrons la création de lieux comme l'Art Tendre qui est une initiative pertinente.

**Pour rendre plus concret ces grands axes, voici les propositions que nous travaillerons dans le programme du GAC :**

A l'échelle de la Ville :

- **Maintenir le budget culture de la ville**
- **Maintenir la gratuité des musées et du muséum et des bibliothèques**
- **Remettre la politique culturelle comme vecteur de lien social**, d'expérimentation, de participation à la citoyenneté, d'émancipation dans les politiques de la ville notamment
- **Accompagner et financer les projets portés par les acteurs culturels, socioculturels et les habitants**
- **Mettre en place des espaces de discussions décisionnaires** avec les acteurs sur les grandes orientations des politiques culturelles.
- **Créer des espaces de rencontres et d'échanges entre acteurs culturels**
- **Redonner du pouvoir d'action aux collectifs et habitants des quartiers populaires** en favorisant l'existence de lieux de rencontre, de locaux associatifs, de moyens logistiques et financiers.
- **Donner plus de places aux structures socioculturelles dans les politiques culturelles** : financements, lieux, autonomie, etc.
- **Remettre l'éducation populaire au coeur des politiques culturelles**
- **Sortir au maximum des appels à projet** qui mettent en compétition, limitent la liberté de création, rendent chronophage le travail.
- **Limiter au maximum les événements villes ou métropole** : fin des 10 jours de la culture, de la fête des tuiles, de place aux enfants, "émergences" etc.
- **Augmenter l'aide des Groupement d'Intérêt Public (GIP) "Café Culture"** qui sont indispensables dans la vie culturelle du territoire.
- **Maintenir un accompagnement et l'aide aux structures de préventions** : VHSS, addictions, comportements à risques). [Ville et Métropole]

A l'échelle métropolitaine :

- **Les aides des 3 structures (CCN, MC2 et Hexagone) métropolitaines doivent être conditionnées** non pas qu'en termes de taux de remplissage, mais de maillage territorial, d'accompagnement des artistes et structures locales, de bien être salariés, de participation des habitants et de transition écologique : influencer afin d'aboutir sur une plus grande transparence démocratique des structures métropolitaines et de respecter les conditions obligatoires de RSE (risque sociaux écologiques) quelque peu malmené dans certains cas.
- **Permettre à toutes les disciplines d'avoir des espaces et des moyens de créations** : Cultures Hip Hop, Arts de la Rue (Parc des Arts) et Arts du Cirque principalement.
- **Accompagner les petites communes** à programmer des propositions artistiques en les mettant en lien avec des professionnels et leur donner des moyens financiers adéquats.